



Dimanche 15 juin 2025 – Carrefour Royal (ancien camping)

Organisée par

L'association du quartier Saint-Lazare – les Veneurs - les Avenues

Réservé organisation N° dossier	Nombre de mètres (minimum 2 m)
Règlement Chèque <input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/>	Total payé

Brocante de la FORET

Demande exceptionnelle
en vue d'autorisation municipale
Particulier

Adhérent A l'association	Non adhérent A l'association
4€ Le mètre	5€ Le mètre

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e)

Nom..... Prénom.....

Mail..... Téléphone.....

Né(e) le à.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Pièce d'identité ou titre de séjour N°.....

Délivré(e) le par.....

Atteste sur l'honneur

- Ne pas être inscrit au registre du commerce et des sociétés.
- Vendre exclusivement des objets personnels et usagés.
- Ne pas avoir participé à 2 (deux) autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal).

Joindre obligatoirement une copie recto verso d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 (trois) mois (facture EDF/GDF, quittance de loyer, ...)

Liste des articles à vendre par le participant

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

IMPORTANT. Pour les mineurs, une autorisation d'un parent majeur est obligatoire ainsi que les pièces justificatives ci-dessus au nom des parents.

Je soussigné(e)..... demeurant à

Autorise mon enfant à participer à la brocante.

Date de la demande

Signature du représentant légal

Signature du participant

L'article 441- 7 du code pénal puni d'un an d'emprisonnement et de 15.000€ d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état matériellement inexact, de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ou de faire usage d'une attestation ou la certificat inexact ou falsifié.